



DESTINATAIRES : Tous les utilisateurs du service de biologie médicale de l'hôpital de Rimouski

EXPÉDITEURS: Direction Optilab

DATE : Le 14 avril 2020

OBJET : Conformité d'emballage et transport des spécimens suspectés COVID-19
Note GQ-20-02

RAPPEL concernant le prélèvement des spécimens:

- S'assurer de bien identifier le spécimen ainsi que le **code de priorisation** de celui –ci.
- Fermer **hermétiquement** le spécimen. L'utilisation de *parafilm* **est à proscrire**.
- Désinfecter le spécimen (avant de le placer dans le sac) à l'aide des lingettes désinfectantes.
- Placer chaque spécimen dans un sac plastique Biohazard, imperméable, **étanche** et fermé hermétiquement.
 - Ajouter de la matière absorbante en quantité suffisante afin de pouvoir absorber le liquide en cas de fuite.
 - 1 spécimen par sac Biohazard

De plus, afin d'assurer la sécurité de tous, l'emballage et le transport des spécimens suspectés ou avérés Covid-19 doivent être effectués selon la réglementation sur le transport des matières dangereuses en vigueur pour les spécimens de catégorie B. Cela signifie que :

- Les spécimens naso-pharyngés prélevés pour dépistage Covid-19 doivent **obligatoirement** être emballés et transportés séparément des spécimens de routine;
- Une glacière doit être dédiée uniquement au transport des spécimens naso-pharyngés suspectés Covid-19.
- La glacière doit être résistante et les spécimens maintenus réfrigérés (*icepack*) durant tout le transport.
- Faire parvenir au laboratoire, dans les plus brefs délais.
- Apposer **obligatoirement** les étiquettes suivantes sur la glacière :
 - M2000 (Covid19, 2x4 – Avery 5163) pour les spécimens de dépistage seulement
 - UN 3373, spécimen de catégorie B (3.5x5 – Avery 5168)
- Utiliser les accès extérieurs réservés pour le transport des spécimens suspectés ou avérés Covid-19. Consulter le document fourni en annexe, concernant la livraison de ces spécimens.

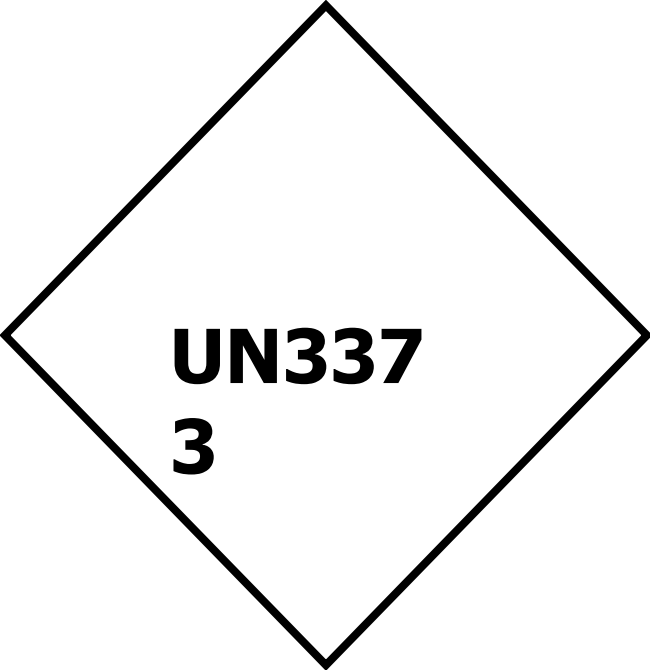
Considérant le potentiel hautement contagieux de ces spécimens renouvelables, le laboratoire rejettera tout spécimen qui aura coulé lors du transport.

Merci de votre compréhension

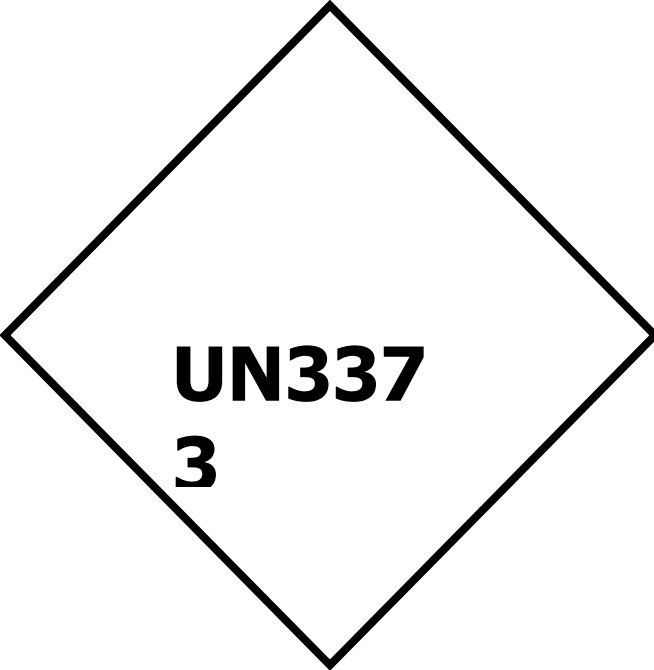
La Direction Optilab

p.j Gabarits étiquettes M2000 et UN3373

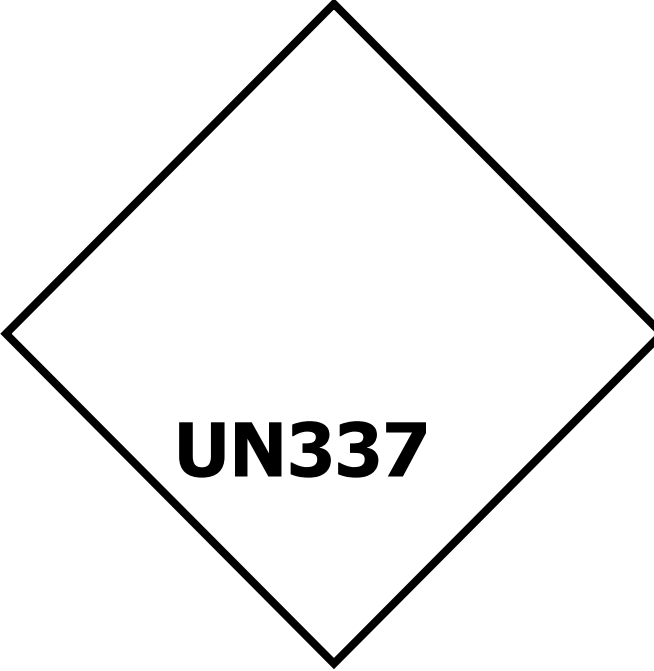
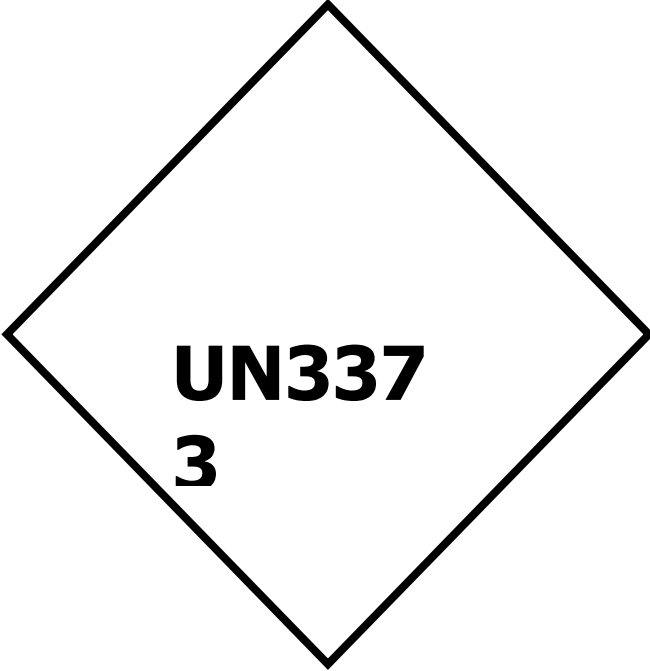
Livraison des spécimens suspectés covid-19



Matière biologique
Catégorie B



Matière biologique
Catégorie B



M2000

M2000

M2000

M2000

M2000

M2000

M2000

M2000

Livraison des spécimens COVID à l'hôpital Régional de Rimouski

- ⇒ Livraison au SAS Ste-Marie 7 jours sur 7 de 8h à 21h pour les détenteurs d'un accès
- ⇒ Livraison à l'entrée principale en dehors des heures d'ouverture du SAS ou pour les non-détenteurs d'un accès

Aviser le laboratoire de votre arrivée en téléphonant au
581-246-7420

Le colis doit être remis en mains propres au personnel du laboratoire. Ce dernier viendra à votre rencontre pour prendre en charge le(s) colis.

